

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \  
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Privé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE  
D'INFORMATION  
D'ORLÉANS  
n° 33  
AVRIL 2019 MÉTROPOLE

# Orléans Métropole

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

ÉDITO

**OLIVIER CARRÉ, président d'Orléans Métropole**

Grâce à tout ce qui a été entrepris depuis plus de dix ans, notre métropole dispose d'un réseau cyclable de grande qualité, entre ville et campagne, long de plus de 450 km aménagés.

Plus qu'un mode de loisirs, le vélo représente aujourd'hui un mode de déplacement à part entière, économique et écologique. 5,5% des déplacements se font à vélo dans notre métropole. Il y a seulement six ans, cette part était de 3%. Notre objectif est de porter la part modale du vélo à 8% à l'horizon de 2028.

En effet, au cœur de la Loire à vélo, le réseau de l'Orléanais dispose encore d'un potentiel important de développement. Merci à tous ceux qui ont pris de leur temps pour participer aux ateliers citoyens consacrés à diagnostiquer tous les points d'amélioration de notre réseau cyclable. Vous avez été nombreux à y participer.

Grâce à vous, nous allons pouvoir recueillir vos propositions d'usagers et identifier les points noirs à résorber, en particulier les accès à sécuriser pour la mobilité des scolaires. Par exemple, comme vous, nous soutenons la réalisation d'une « passerelle » -en fait un pont léger- exclusivement consacrée aux vélos et aux piétons. C'est la bonne solution pour franchir la Loire dans le centre d'Orléans.

Il ne s'agit pas d'opposer vélo et voiture mais bien de rendre le plus sûr et efficace possible leur usage, dans l'hyper-centre en particulier. Le vélo a l'avenir devant lui. Encourageons et facilitons sa pratique.



© JÉRÔME CRELET

La petite reine a le vent en poupe, tant pour effectuer les trajets professionnels que pour des boucles loisirs, le week-end. Orléans Métropole participe de cette impulsion en enrichissant son rayon de services.

3

DÉCHETS

Adoptez  
le compostage!

3

BUS

Arrêt à la demande  
le soir

4

ENCOMBRANTS

Calendrier  
de la collecte 2019

ORLÉANS  
MÉTROPOLÉ



# Ça roule pour le vélo!

MOBILITÉ

La petite reine a le vent en poupe, tant pour effectuer les trajets professionnels que pour des boucles loisirs, le week-end. Orléans Métropole entend accompagner cette impulsion en développant des aménagements et des services cohérents avec les besoins des usagers.



**N**ous sommes de plus en plus nombreux à enfourcher la bicyclette chaque jour pour nous rendre au travail, et le week-end pour profiter des bords de Loire et de l'Orléanais. C'est une bonne nouvelle pour notre santé, le porte-monnaie et bien évidemment l'environnement ! Orléans Métropole, qui compte la mobilité parmi ses compétences phare et qui fait du développement durable le moteur de son action, ne s'y est pas trompée en déployant et en enrichissant une palette de services destinés à encourager la pratique cycliste au sens large sur le territoire. Récapitulons !

## UN MAILLAGE CYCLABLE EN CONSTRUCTION

Aujourd'hui, tout aménagement de rue donne lieu à une réflexion sur les usages, cyclistes notamment, pour en sécuriser la pratique. En 2017, l'Orléanais comptait 441 km d'aménagements cyclables, dont 361 km spécifiques pour les cyclistes (pistes, bandes, double-sens, couloirs bus cyclables, etc.) et 80 km en zones apaisées (zone 30, zone de rencontre, etc.).

Néanmoins, ces aménagements manquent parfois de continuité, lisibilité ou sécurité. Pour identifier les secteurs à créer ou à réhabiliter, Orléans Métropole élabore ainsi un « plan vélo », en s'appuyant sur les retours des usagers. Une série d'ateliers participatifs ont été organisés en novembre dernier, avec une centaine de participants, et trois autres viennent d'avoir lieu, en mars, qui viennent enrichir le plan attendu pour l'été 2019. Les communes y prennent elles aussi pleinement part et innovent, à l'instar de l'aménagement « chaudiou », chaussée à voie centrale banalisée, créé à Saint-Denis-en-Val.

## LE BON SENS DU DOUBLE-SENS

Non, le double-sens cyclable n'est pas dangereux, les statistiques de sécurité en témoignent. Pourquoi ? Parce que les usagers se voient avant de se croiser, et donc adaptent leur vitesse et leur attitude. Aucun accident n'est à déplorer depuis la généralisation, l'été dernier, des contresens cyclables dans l'intramails d'Orléans. Cette mesure est concomitante avec le passage en zone 30 pour apaiser la circulation dans ce périmètre très fréquenté par les piétons et les cyclistes. Elle s'est accompagnée de la pose d'une signalétique aux entrées de l'intramails pour avertir les automobilistes et d'un renfort du marquage au sol pour conforter les

cyclistes. Quelques axes restent néanmoins compliqués en raison de leur trafic ou de leur étroitesse comme la rue Bannier, dans sa partie circulante. Les cyclistes sont invités dans ces rares cas à emprunter un autre itinéraire.

## VELO ÉLECTRIQUE : COUP DE POUCE À L'ACHAT

Le vélo à assistance électrique connaît un succès grandissant, mais son coût peut encore représenter un frein. Alors Orléans Métropole a mis en place dès 2017, en partenariat avec une douzaine de vélocistes locaux, les chèques VAE (vélo à assistance électrique) accessibles aux personnes avec un quotient familial CAF inférieur à 2 000 €/mois (infos sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)).

Le succès est là : 140 vélos achetés en 2018. Orléans Métropole a donc décidé de relever le budget consacré à cette opération : 60 000 € (contre 42 000 € en 2018) ; 35 chèques ont déjà été distribués depuis le début de l'année.

## LA FAMILLE VELO'TAO S'AGRANDIT

Avant d'acquérir un vélo à assistance électrique, il est possible de tester cette technologie en louant un vélo'tao (de couleur orange) pour quelques mois ou pour une année. À titre d'exemple, le coût est de 84 € à l'année pour les abonnés TAO et de 114 € pour tout public. La flotte de 700 vélo'tao ne permettant plus de satisfaire les nombreuses demandes, Orléans Métropole va en acquérir de nouveaux cette année, soit un parc de 1 120 vélo'tao au total. Autre alternative : Vélo'+, vélo en libre-service loué pour une courte durée. Depuis 2017, Orléans Métropole remplace cette flotte (verte) par des modèles (bleus) dotés d'un réceptacle à l'avant pour clipser une batterie. Les batteries sont en location (60 €/an) à l'agence TAO ou à la Vélo'station ; plus de la moitié des vélos en sont déjà équipés.

## PLEIN DE SERVICES À VELO'STATION

Le saviez-vous ? Au niveau de la gare d'Orléans, dans ce centre-bus, la « Vélo'station » propose de nombreux services : s'abonner, contrôler et effectuer de petites réparations sur son vélo, le marquer gratuitement contre le vol (immatriculation)... Elle dispose également d'un parking à vélo sécurisé (appelé P+R vélo), bien pratique pour ceux qui doivent prendre le train ou le tram. Le parking est accessible gratuitement à toute personne en possession d'une carte TAO, après inscription gratuite au service. Il existe 20 « P+R vélo » situés à proximité des arrêts de tram et aux terminus des lignes fortes. ■ A. D. T.



**Infos pratiques :** [www.reseau-tao.fr](http://www.reseau-tao.fr) (rubrique mobilités/vélo), et l'appli Geovelo pour vous guider dans vos trajets et contribuer à sa mise à jour.



## Adoptez le compostage !

Le compost « fait maison », c'est simple, c'est économique et écologique parce qu'il permet de nourrir son jardin tout en faisant maigrir sa poubelle, et c'est ludique quand on le pratique en famille ! Depuis 2003, Orléans Métropole est fortement mobilisée en faveur de la réduction des déchets, à travers un faisceau d'actions qui passe, entre autres, par la formation et l'équipement en matériel de compostage. Et pour la première fois, le territoire participe à la « Semaine nationale du compostage de proximité », du 6 au 14 avril, en organisant, en lien avec les associations et les collectifs d'habitants, des animations dans une quinzaine de sites de compostage. Car oui, le compostage peut se pratiquer dans bien des configurations, en pied d'immeubles, dans la rue, les parcs publics, les jardins partagés, associatifs... Les animations « Tous au compost » sont gratuites et permettront de s'informer, d'échanger, d'expérimenter.

Ce temps fort sera aussi l'occasion de relancer l'opération « J'adopte un composteur », qui propose



à ceux qui ont leur propre jardin de s'initier au compostage individuel et de repartir avec un composteur de la Métropole. Entièrement gratuits, les ateliers sont programmés du 8 avril au 7 octobre. ■

**Programme complet de « Tous au compost » et inscriptions aux ateliers « J'adopte un composteur » sur [www.orleans-metropole.fr/dechets](http://www.orleans-metropole.fr/dechets). Infos auprès de la direction de la Gestion des déchets au 02 38 56 90 00.**

## PARTENARIAT Pour l'efficacité énergétique et le développement urbain



Le 11 mars, Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole, et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé une convention de partenariat en faveur de deux objectifs stratégiques pour le territoire métropolitain : la transition écologique et énergétique, et le développement de l'ensemble immobilier d'activités économiques « César Franck » dans le quartier de l'Argonne, à Orléans. La Banque des territoires s'engage à participer au financement du schéma directeur du Plan Climat (lire Lettre Orléans Métropole de mars 2019) à hauteur de 40 000€ pour aider Orléans Métropole à développer des solutions innovantes. Elle co-financera également une étude (9 300€) destinée à structurer le projet d'aménagement « César Franck » qui abritera commerces, bureaux et incubateur d'entreprises numériques.

## Bus : arrêt à la demande, le soir

Orléans Métropole et Keolis mettent en place la descente inter-arrêts, à partir de 21h sur l'ensemble des lignes de bus TAO, pour sécuriser et rapprocher les voyageurs de la destination. Ce service, sans coût supplémentaire, permet à tous les voyageurs de gagner en sérénité et en sécurité dans leurs déplacements, en les rapprochant de leur destination. Pour descendre entre deux arrêts, le voyageur doit simplement signaler son souhait à l'arrêt précédent, auprès du conducteur. Celui-ci est le seul décisionnaire de la faisabilité de la descente entre deux arrêts afin que celle-ci s'effectue en toute sécurité et le plus proche possible de ce que souhaite l'usager. La descente se fait uniquement par la porte avant du bus. En revanche, la montée à bord ne peut s'effectuer entre deux arrêts.



### CO'MET : ENQUÊTE PUBLIQUE JUSQU'AU 9 AVRIL

Le projet CO'Met, porté par Orléans Métropole et qui comprend la construction d'une salle sportive, d'un parc d'expositions et d'un palais des congrès à proximité du Zénith d'Orléans, ainsi que le réaménagement de l'aire de stationnement (parking des Montées) et la création d'une aire événementielle, fait l'objet d'une enquête publique jusqu'au 9 avril, sur les trois communes concernées : Orléans, Olivet et Fleury-les-Aubrais. Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont accessibles à l'Hôtel de ville d'Orléans, place de l'Étape ; en mairie de quartier Saint-Marceau ; au Pôle Urban-Code couleur orange de Fleury-les-Aubrais ; et en mairie d'Olivet. La commission d'enquête assurera également des permanences dans les lieux précités. Les observations peuvent aussi être formulées à cette adresse : [pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr) Infos sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) (rubrique CO'Met) et [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr) (enquête publique)

### STARTUP WE ORLÉANS : PLUIE DE PRIX

La huitième startup WE Orléans, qui avait lieu les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars, au Lab'O, est un grand cru. Dix équipes pluridisciplinaires ont planché pendant 54h sur leurs projets et quatre d'entre elles ont décroché un prix. Le premier est un « coup de cœur », attribué à « Blossound », une enceinte connectée qui diffuse de la musique pour stimuler et aider les malades d'Alzheimer à gérer leur anxiété. Les autres projets lauréats sont « Food Me » (un assistant personnel expert nutritionnel), « Lab'Form » (une appli de micro-learning pour gagner en compétences) et « Confiance » (site e-commerce de perruques de qualité à prix raisonnable pour les femmes chauves ou atteintes d'alopécie).



### PROCHAINS CONSEILS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 4 avril 2019, à 18h et le jeudi 25 avril, à 19h, à l'Hôtel de Ville d'Orléans

# CALENDRIER COLLECTE 2019 DES OBJETS ENCOMBRANTS

dates	communes
<b>Mars 2019</b>	
mardi 26 mars	Saint Jean de la Ruelle 4 secteurs
mercredi 27 mars	
<b>Avril 2019</b>	
mardi 2 avril	Saint Jean de la Ruelle
mercredi 3 avril	
lundi 29 avril	Semoy
mardi 30 avril	Marigny les Usages
<b>Mai 2019</b>	
jeudi 2 mai	Chanteau
lundi 13 mai	Saint Jean de Braye 3 secteurs
mardi 14 mai	
mercredi 15 mai	
lundi 20 mai	Saint Jean le Blanc 2 secteurs
mardi 21 mai	
lundi 27 mai	Orléans Nord 8 secteurs
mardi 28 mai	
mercredi 29 mai	
<b>Juin 2019</b>	
lundi 3 juin	Orléans Nord 8 secteurs
mardi 4 juin	
lundi 17 juin	
mardi 18 juin	Orléans Sud 6 secteurs
mercredi 19 juin	
lundi 24 juin	
mardi 25 juin	Orléans Sud 6 secteurs
mercredi 26 juin	
<b>Juillet 2019</b>	
lundi 1 <sup>er</sup> juillet	Orléans Sud 6 secteurs
mardi 2 juillet	
mercredi 3 juillet	
<b>Septembre 2019</b>	
lundi 9 septembre	Fleury les Aubrais 5 secteurs
mardi 10 septembre	
lundi 16 septembre	
mardi 17 septembre	
mercredi 18 septembre	
lundi 23 septembre	Saint Denis en Val 3 secteurs
mardi 24 septembre	
mercredi 25 septembre	

dates	communes
<b>Octobre 2019</b>	
lundi 7 octobre	Olivet 4 secteurs
mardi 8 octobre	
lundi 14 octobre	
mardi 15 octobre	
<b>Novembre 2019</b>	
lundi 4 novembre	Chécy 2 secteurs
mardi 5 novembre	
mercredi 6 novembre	Bou et Combleux
mardi 12 novembre	Ingré 2 secteurs
mercredi 13 novembre	
jeudi 14 novembre	Saint Cyr en Val
lundi 18 novembre	La Chapelle Saint Mesmin 2 secteurs
mardi 19 novembre	
mercredi 20 novembre	Mardié et Boigny sur Bionne
lundi 25 novembre	Saran 3 secteurs
mardi 26 novembre	
mercredi 27 novembre	
<b>Décembre 2019</b>	
lundi 2 décembre	Saint Pryvé Saint Mesmin
mardi 3 décembre	Saint Hilaire Saint Mesmin
mardi 10 décembre	Ormes



[www.oreans-metropole.fr/dechets](http://www.oreans-metropole.fr/dechets)

Pour rappel, le centre-ville et le quartier Madeleine d'Orléans, et une partie d'Olivet (nord du Loiret) expérimentent le nouveau service de collecte des encombrants à la demande.

**Allô encombrants : 02 38 56 90 47**